



ONCOGERIATRIE

chimiothérapie orale et lien ville-hôpital pour améliorer la prise en charge

Florian CORREARD

Assistant Hospitalo-Universitaire

PUI Timone, Assistance Publique Hôpitaux de Marseille

Service Pharmacie clinique, UMR_S 911, Aix-Marseille Université

Contexte

- ▶ La pathologie cancéreuse est une maladie du sujet âgé, avec 233 943 nouveaux cas de cancer chez le sujet de 65 ans ⁽¹⁾
- ▶ Pour les personnes de plus de 85 ans, 14947 nouveaux cas par an sont diagnostiqués soit 10.9% de tous les cancers ⁽¹⁾
- ▶ Les thérapies orales anticancéreuses représenterons en 2020 50 % des thérapies anticancéreuses contre 25 % aujourd'hui ⁽²⁾.

(1) www.e-cancer.fr données 2015

(2) UNICANCER : Quelle prise en charge des cancers en 2020

L'objectif principal

- ▶ Evaluation de l'observance des patients âgés de **plus de 65 ans** et traités par **thérapie orale (TO) anticancéreuse** dans le cadre d'une prise en charge **oncogériatrique multidisciplinaire** (Kinet, Diététicienne, Evaluation gériatrique standardisée) à **3 mois** après communication d'une information détaillée au **médecin traitant** et au **pharmacien d'officine** et IDE.
- ▶ Grace au **Medication possession ratio (MPR)**



Les objectifs secondaires

- ▶ Le test *Morisky 4-items*
- ▶ Le nombre et la fréquence *d'évènements indésirables*
- ▶ La survie sans progression, survie globale et la durée moyenne de traitement
- ▶ Le nombre de passage aux services des urgences et /ou *d'hospitalisations* non programmées
- ▶ L'impact des variables gériatriques (Dénutrition, Dépression, Perte d'autonomie et Troubles cognitifs...) sur l'observance médicamenteuse et la tolérance
- ▶ Satisfaction des partenaires de ville impliqués dans le processus
- ▶ Taux de refus de transmission des données aux pharmaciens d'officine par les patients

Recrutement des patients

▶ Critères d'inclusion

- ▶ Patient de plus de 65 ans
- ▶ Consultation ou séance d'hôpital de jour d'oncogériatrie validant la décision de TO anticancéreuse décidée en RCP (hormonothérapie comprise)

▶ Critères de non inclusion

- ▶ Traitement par chimiothérapie injectable
- ▶ Bilan oncogériatrique pré-thérapeutique contre-indiquant une thérapie par voie orale

En pratique

- ▶ **Réalisation** d'un bilan de médication (traitement habituel, phytothérapie, automédication)
- ▶ **Rédaction** d'un Plan Pharmaceutique Personnalisé (PPP)
- ▶ **Intégration** du bilan de médication et du PPP au CR de l'oncogériatre
- ▶ **Diffusion** du CR de l'oncogériatre, du PPP et des fiches TO anticancéreuses aux partenaires de ville